

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 28487
Numéro SIREN : 824 460 356
Nom ou dénomination : VILAURET

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2022 sous le numéro de dépôt 59287



2205931901



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS**

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : VILAURET

Numéro RCS : 824 460 356

Numéro Gestion : 2016B28487

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 190 R DE COURCELLES
75017 PARIS

Numéro du Dépôt : 2022R059287 (2022 59319)

Date du Dépôt : 05/05/2022

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale

Date de l'acte : 12/04/2022

Décision 1 : Changement de président

fait à Paris, le 5 mai 2022

16 B 28487

VILAURET

S.A.S au capital de 25.000 Euros
Siège social : 190, rue de Courcelles 75017
PARIS 824 460 356 R.C.S PARIS

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
05 MAI 2022
Sous le N°
R 59287 AB

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 AVRIL 2022

Le douze Avril deux mille vingt deux, à dix heures, les associés de la Société VILAURET se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Madame Florence LAURET préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Arnaud VILARET est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente, permet de constater que tous les associés participent à la réunion et qu'ils possèdent 2.500 actions.

La Présidente constate que le quorum prévu statutairement est atteint et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- > La feuille de présence à l'assemblée
- > Les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- > Le rapport de la Présidente
- > Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

Démission de la Présidente
Nomination d'un nouveau Président en son remplacement
Non remplacement du Directeur Général
Pouvoirs
Questions diverses

Av. FL

La Présidente donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, prend acte de la démission de Madame Florence LAURET de ses fonctions de Présidente de la société et, renonçant au préavis de trois mois prévu à l'article 19 des statuts, décide que sa démission sera effective à compter de ce jour.

L'assemblée générale remercie Madame Florence LAURET des efforts fournis durant l'exercice de son mandat, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement du Président démissionnaire, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Arnaud VILARET, né le 10 novembre 1969 à NANTERRE (92) demeurant au 51, rue Marjolin 92300 LEVALLOIS PERRET.

Monsieur Arnaud VILARET exercera ses fonctions de Président dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Il a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que Monsieur Arnaud VILARET ne sera pas remplacé en sa qualité de Directeur Général de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

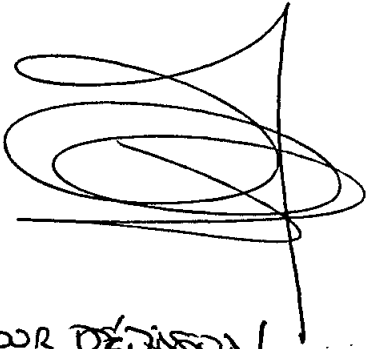
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

W. h 2

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente, le secrétaire, la présidente démissionnaire et le président nommé en remplacement.

La Présidente
Madame Florence LAURET



"BON POUR DÉMISSION
DES FONCTIONS DE
PRÉSIDENT"

Le secrétaire -
associé
Monsieur Arnaud
VILARET
*« bon pour acceptation des
fonctions de Président »*

Bon pour acceptation
des fonctions de
Président

